

# LA PRÉVENTION DES INONDATIONS : VERS UNE INTÉGRATION TERRITORIALE DU RISQUE



*Journée technique d'information et d'échanges  
Vendredi 26 janvier 2018 à Lyon (6<sup>ème</sup>)*

## Contexte

Le nouveau cahier des charges PAPI 3 réaffirme la nécessité, pour les porteurs de projet, de s'investir sur l'ensemble des axes du PAPI et de proposer un programme global aux actions transversales et complémentaires les unes des autres.

Au moment de l'élaboration des dossiers PAPI comme pour leur mise en œuvre, les porteurs de projet concentrent souvent leurs moyens à la définition et à la réalisation des scénarios d'aménagement, donnant une importance moindre aux axes non structurels (axes 1 à 5). Ces axes, plus éloignés du cœur de métiers des gestionnaires de milieux aquatiques, constituent pourtant un levier important et indispensable dans une approche intégrée de gestion du risque d'inondation.

Le cahier des charges PAPI 3 rappelle en effet que « les systèmes d'endiguement et les aménagements hydrauliques sont, dans tous les cas, dimensionnés pour assurer un niveau de protection défini par leur gestionnaire. Ils ne peuvent pas constituer une réponse universelle et définitive à l'existence de risques d'inondation. Ils participent donc nécessairement d'un programme de prévention plus large mobilisant les autres axes de la gestion des risques (information préventive, prévision des crues et des inondations, dispositifs de gestion de crise, maîtrise de l'urbanisation, réduction de la vulnérabilité des enjeux existants). » CC PAPI 3, p. 62

Cette journée s'inscrit dans la continuité du séminaire « PAPI 3 » organisée le 21 septembre 2017 par la DREAL Auvergne Rhône-Alpes.

Inscriptions en ligne sur :  
<https://goo.gl/forms/RDJnesgw7TR5LkkS2>

ORGANISÉE PAR L'ASSOCIATION RIVIÈRE RHÔNE ALPES AUVERGNE  
7 RUE ALPHONSE TERRAY > 38000 GRENOBLE  
04 76 48 98 08 > ARRAA@ARRAA.ORG  
WWW.RIVIERERHONEALPES.ORG



ASSOCIATION  
RIVIÈRE RHÔNE ALPES AUVERGNE



Inondations dans le Var ©Sébastien RENOUE

## Objectifs

Cette journée propose de faire un tour d'horizon des axes de la gestion du risque inondation et de questionner les leviers de réussite comme les difficultés à leur mobilisation. Les thématiques seront abordées avec l'appui d'une intervention institutionnelle suivie d'un retour d'expérience. Il s'agit surtout de fournir des clés pour engager la réflexion et non une méthodologie détaillée pour chaque axe.

## Public

Techniciens et chargés de mission des procédures de gestion des milieux aquatiques, techniciens et ingénieurs des collectivités territoriales et des services déconcentrés de l'État, chargés d'intervention des Agences de l'eau et des Conseils Régionaux, associations, bureaux d'études, élus, chercheurs, étudiants.

en partenariat avec :



DIRECTION RÉGIONALE  
DE L'ENVIRONNEMENT,  
DE L'AMÉNAGEMENT  
ET DU LOGEMENT

AUVERGNE -  
RHÔNE-ALPES

# PROGRAMME

## 9H00 ACCUEIL DES PARTICIPANTS

### PRISE EN COMPTE DU RISQUE D'INONDATION DANS L'URBANISME

#### 9H30 LES OUTILS DE PRISE EN COMPTE DU RISQUE D'INONDATION DANS L'URBANISME : QUELLE INTÉGRATION DANS UN PAPI ?

> *Philippe DAYET - DDT de la Drôme*

### RUISSELLEMENT ET GESTION DES INONDATIONS

#### 10H10 MODALITÉS DE FINANCEMENT DES OPÉRATIONS DE LUTTE CONTRE LE RUISSELLEMENT

> *Lucie MILLON - DREAL Auvergne-Rhône-Alpes*

#### 10H30 COMMENT INTÉGRER LA QUESTION DES INONDATIONS PAR LE RUISSELLEMENT DANS LES PPR ?

> *Alice PROST - Syndicat des Rivières des Territoires de Chalaronne*

### SURVEILLANCE, PRÉVISION ET ALERTE DE CRUE

#### 11H15 METTRE EN PLACE UN SYSTÈME LOCAL DE MESURES ET D'ALERTE : QUELQUES CONSEILS AUX PORTEURS DE PROJET

> *Frédéric COURTES - Service Prévision des Crues Rhône-Amont Saône*

#### 11H50 ORGANISATION DE LA SURVEILLANCE DES COURS D'EAU SUR LE BASSIN VERSANT BRÉVENNE-TURDINE

> *Julie COUVE - Syndicat de Rivières Brévenne-Turdine*

## 12H15 DÉJEUNER

### ACTIVITÉS AGRICOLES ET GESTION DES INONDATIONS

#### 14H00 PRÉSENTATION DU GUIDE MULTIPARTENARIAL : « PRISE EN COMPTE DE L'ACTIVITÉ AGRICOLE ET DES ESPACES NATURELS DANS LE CADRE DE LA GESTION DES RISQUES D'INONDATION »

> *Floriane DI FRANCO - Chambres d'agriculture France*

#### 14H45 LE PROTOCOLE D'INDEMNISATION DES AGRICULTEURS DANS LE CADRE DES PROJETS DE SUR-INONDATION

> *Julien CHAPIER - Arche Agglo & Simon SALVADOR - Chambre départementale d'agriculture de la Drôme*

### DIMINUER LA VULNÉRABILITÉ DES TERRITOIRES

#### 15H20 UNE APPROCHE TERRITORIALE DE LA VULNÉRABILITÉ : LA DÉMARCHE REVITER

> *Jessica GENTRIC - DREAL Auvergne-Rhône-Alpes*

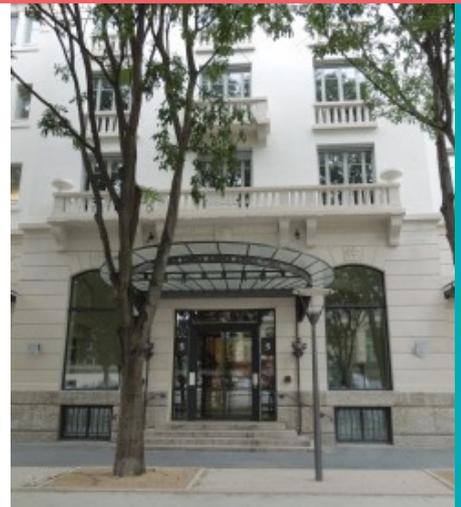
#### 16H00 EXEMPLE D' ACTIONS DE RÉDUCTION DE LA VULNÉRABILITÉ : CAMPAGNE DE DIAGNOSTICS MENÉS PAR LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PORTE DE DRÔME-ARDÈCHE

> *Patrice BOUCHET - Communauté de communes Porte de DROMARDECHE*

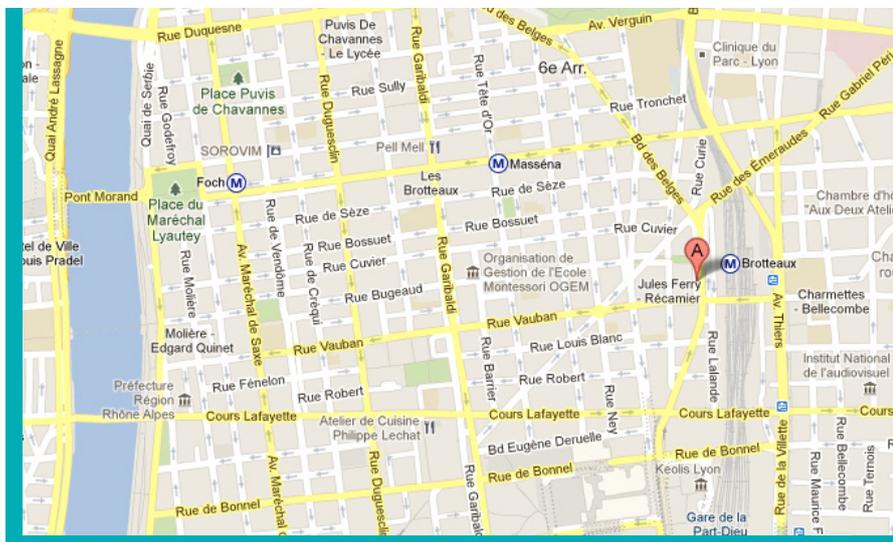
## 16H40 FIN DE JOURNÉE

# PLAN D'ACCÈS

**DREAL Auvergne-Rhône-Alpes**  
5, place Jules Ferry  
69006 LYON



## Accès



### Par le train

A 5 min à pied de la gare Lyon Part Dieu

Depuis Lyon Perrache – Métro ligne A

Direction Laurent Bonnevey – Station Masséna

### Stationnement

Parking Q park payant sous le bâtiment de la DREAL

[Préparez votre voyage en ligne](#)